

UT CFE-CGC

Province Nord

Première organisation syndicale au sein de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie.

[Local syndical /Hôtel de province/ KONE]

[utcfecgc@utcfecgc.nc] T : [41-03-00]

Chers adhérents, chers sympathisants, chers lecteurs,

En pleine crise du Coronavirus et pendant la période de confinement qui en a résulté, notre organisation syndicale a été reçue à trois reprises par le directeur de cabinet de la province Nord dont deux fois accompagné par les deux secrétaires généraux adjoints et la directrice des ressources humaines. En présence des représentants des deux autres organisations syndicales de la province Nord, nous avons fait savoir que pour modifier l'organisation du travail, même en période de crise sanitaire, il fallait organiser un CTP. Ce qui fut fait le mercredi 29 avril 2020 dernier alors que le confinement a été décrété le 23 mars 2020 !

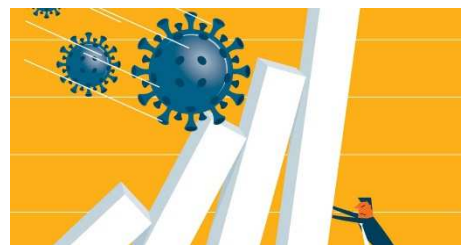
Au cours de ce CTP, des échanges ont eu lieu mais une fois de plus, aucune délibération n'a été soumise au vote de vos élus !

SANS COMMENTAIRE !

Syndicalement vôtre,

Vos élus titulaires CTP et DP dans le Nord (C. MARLIER, D. KIRSCH et P. AUDOUARD)

Rejoignez-nous sur notre site internet www.utcfecgc.nc ainsi que sur notre compte FACEBOOK !



Contactez-nous !

N'hésitez pas à contacter nos représentants syndicaux pour toute demande d'**information** concernant votre travail et votre carrière !

Prochains évènements

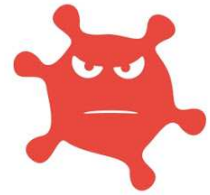
-la DRHFPNC nous a informé que les commissions administratives paritaires qui avaient été suspendues en raison du confinement reprendront début juin.

-les élections des délégués du personnel de la province Nord ont été reportées **sine die**.

-le prochain comité technique paritaire aura lieu **le mercredi 10 juin 2020**.



utcfecgc@utcfecgc.nc



- ✓ Nous avons interpellé par écrit la DRHPN sur la légalité de l'adaptation faite en province Nord du texte régissant les règles de recrutement pour l'emploi local dans la fonction publique. Pour nous, il est non seulement illégal de rajouter une condition de citoyenneté au texte initial mais il est irresponsable de restreindre le champ de recrutement dans un secteur où il n'y a pas de cadres locaux actuels et à venir : **la politique de la chaise vide n'aidera pas notre Province à se développer !**
- ✓ Nous estimons que la gestion du confinement laissant le libre arbitre aux directions provinciales pour s'organiser dans cette période a généré une hétérogénéité de traitement entre les agents. **N'aurait-il pas été plus opportun de doter chacun d'un kit universel anti-COVID ?**
- ✓ **Nous avons demandé qu'un véritable plan sanitaire de lutte contre la possible propagation du virus soit élaboré et que sa mise en œuvre se fasse le moment venu en concertation avec les organisations syndicales.** En effet, nous croyons que le déconfinement total annoncé ne doit pas nous faire baisser la garde et qu'il faut prévoir les conditions et les moyens pour un éventuel retour en confinement.
- ✓ La gestion de la situation administrative de la majeure partie des agents sous le régime de la permission exceptionnelle pendant le confinement ne nous paraît pas une solution pérenne notamment pour ceux qui avaient une activité partielle à domicile (mail + téléphone). En effet, le stock de jours de permission exceptionnelle est fixé à trente jours par les textes alors que le confinement pourrait aller, en fonction de la propagation du virus, bien au-delà de cette limite. **La DRHPN doit mettre en place un régime d'absence conforme à cette situation exceptionnelle pour laquelle les agents ne sont en rien responsables !**
- ✓ Le travail à distance organisé pour faire face à la situation d'urgence créée par le confinement n'est pas satisfaisant sur le fond et sur la forme : les agents utilisent leur propre matériel (ordinateur, liaison internet, espace de travail) pour lequel aucun dédommagement n'est prévu ni aucune protection informatique supplémentaire n'est installée. **Nous exigeons la signature d'une convention instaurant le télétravail !**

Autres sujets d'actualité :

- Nous militerons pour que les gestes barrières soient intégralement conservés tout au long de la crise. En l'absence de vaccin ou de traitement adéquat, ils représentent le meilleur rempart contre la propagation du virus
- Tout notre soutien va vers les personnels médicaux et paramédicaux qui sont en première ligne dans la lutte contre ce virus.